



PROCÈS VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2023

Présents : Bernard FONTES, Maire ; Thierry GUIRAUD et Daniel BARTHES, Adjoints ; Viviane FONTES, Gisèle ROUANET, Nancy BRISSON, Conseillères ; Julien SENAUX, Conseiller.

Absente : Véronique FABRE, Conseillère.

Secrétaire de séance : Nancy BRISSON.

Ouverture de séance à 18h30

Délibérations	Compte-rendu
Approbation ou non du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 19/10/2023	Approuvé à l'unanimité
Décision modificative au budget annexe	Approuvé à l'unanimité
Décision modificative au budget principal	Approuvé à l'unanimité
Amortissements enregistrés sur le budget principal	Approuvé à l'unanimité
Nouvelles conditions d'assurance pour les agents (risques statutaires) à compter du 1er janvier 2024,	Approuvé à l'unanimité
Validation du règlement communal de l'assainissement collectif	Approuvé à l'unanimité
Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Hérault dans le cadre du Fonds d'aides d'investissement aux communes	Approuvé à l'unanimité
Délibération autorisant la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 – budget principal	Approuvé à l'unanimité
Délibération autorisant la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 – budget annexe	Approuvé à l'unanimité
Provisionnement des créances douteuses – budget principal	Approuvé à l'unanimité
Provisionnement des créances douteuses – budget annexe	Approuvé à l'unanimité
Acquisition de la parcelle A851 suite à la création de la piste de la Mazarié	Approuvé à l'unanimité
Acquisition de la parcelle D1035 suite à division parcellaire sur laquelle est situé le bassin d'eau potable du hameau de Pestous	Approuvé à l'unanimité
Acquisition de la parcelle A2341 suite à division parcellaire dans le cadre de la future DUP du captage de Carcadal	Approuvé à l'unanimité
Acquisition de la parcelle A2343 suite à division parcellaire dans le cadre de la future DUP du captage de Carcadal	Approuvé à l'unanimité
Echange : Cession de la parcelle E1223 suite à division parcellaire et acquisition de la parcelle E142 sur laquelle est située la source d'eau potable de Violgues	Approuvé à l'unanimité
Constitution d'une servitude de passage sur les parcelles traversées par la nouvelle piste de la Mazarié (annule et remplace)	Approuvé à l'unanimité
Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> - Attribution des indemnités de fin d'année 2023 et application du nouveau décret « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle » pour le personnel communal. - Mise en place de nouveaux bacs de tri au cimetière

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 19h30

Bernard FONTES, Président de séance

Nancy BRISSON, Secrétaire